

le studio Personne n'est parfait !

Catalogue de location

Personne n'est parfait !

11 rue Denis Papin 35000 Rennes

Horaires : du lundi au vendredi de 9h30 à 18h sans interruption

Tél. 02 99 65 00 74

studio@personnenestparfait.fr

www.personnenestparfait.fr

SARL 5 000 € - RCS Rennes : 792248692

::: Conditions générales de location :::

Applicable à compter du 01/01/2014

Article 1er - Objet du contrat & dispositions générales

Le Studio Personne n'est Parfait loue aux conditions générales du présent contrat, au preneur qui l'accepte, le matériel désigné sur le bon de commande, pour une durée mentionnée sur ce même bon. Toute location implique une acceptation sans restriction des conditions générales de location.

Article 2 - Propriété du matériel objet du contrat de location

Le Studio Personne n'est Parfait est et demeure propriétaire exclusif du matériel loué. Ce matériel ne peut être prêté ou loué sans accord écrit et préalable du Studio Personne n'est Parfait. En cas de saisie, de réquisition, de confiscation, ou de vol du matériel, ainsi qu'à l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire du preneur, celui-ci s'engage à aviser immédiatement Le Studio Personne n'est Parfait par lettre recommandée avec accusé de réception et à prendre toutes les mesures pour la sauvegarde du matériel loué par Le Studio Personne n'est Parfait et pour la reconnaissance du droit de propriété du Studio Personne n'est Parfait.

Article 3 - Durée de la location

Le preneur s'engage à louer le matériel désigné sur le bon de commande, pendant une période qui ne saurait être inférieure à une journée. Le loyer sera décompté par périodes journalières indivisibles, toute journée commencée étant due, étant précisé que la journée de location est décomptée à partir de 9 heures 30 jusqu'au lendemain 9 heures 30. Aucune diminution de loyer ne sera consentie en cas de retard dans la restitution du matériel, même si ce retard provient d'un cas fortuit ou d'une raison de force majeure, ou en cas d'immobilisation forcée quelle qu'en soit la raison. L'enlèvement et le retour du matériel se font du lundi au vendredi inclus de 9 heures 30 à 18 heures.

Article 4 - Prix de la location

En contrepartie de la location du matériel désigné sur le bon de commande, le preneur s'engage à payer au Studio Personne n'est Parfait, le prix journalier ou hebdomadaire prévu au tarif en vigueur au jour de la location. Une participation financière égale à 5% du montant hors taxes de la location sera facturée au preneur au titre de l'assurance. La garantie du contrat s'exerce dans le monde entier à l'exclusion des pays en état de guerre. Pour ces autres pays, cette dernière sera intégralement à la charge du preneur. A ceci s'ajoute la T.V.A.

Article 5 - Modalités de règlement

Le montant de la location est payable à réception de facture. En cas de retard dans le versement des loyers, des pénalités seront appliquées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal par mois, jusqu'à la date d'encaissement des loyers dus, sans préjudice de son droit à invoquer la résiliation. Dans le cas où la résiliation serait évoquée par le Studio Personne n'est Parfait et où le paiement ne serait pas intervenu entre temps, les pénalités continueront à courir jusqu'à ce que le Studio Personne n'est Parfait ait repris la possession effective du matériel. Faute pour le preneur de régler le ou les loyers dus, Le Studio Personne n'est Parfait agira par voie légale, pour en obtenir le règlement. Le non-respect par le preneur des conditions de règlement entraînera l'annulation de toutes remises ou escomptes éventuellement accordés. En aucun cas, le preneur qui a choisi le matériel sous sa seule responsabilité ne pourra invoquer un défaut de rendement ou insuffisance technique quelconque du matériel loué pour refuser ou pour différer le paiement des termes du loyer ou encore pour demander la résiliation du contrat de location. Le preneur, au moment de la location, déposera entre les mains du Studio Personne n'est Parfait, pour garantir les obligations contractées par lui, un chèque de caution d'un montant égal à dix fois le montant de la location hors taxes avec un minimum de 1500€ ; ce chèque ne sera pas encaissé et lui sera rendu en fin de location.

Article 6 - Commande

Toute commande de location de matériel n'ayant pas fait l'objet d'une annulation au moins 24 heures à l'avance donnera lieu au paiement par le preneur d'une indemnité d'immobilisation d'un montant égal à 15 % du montant du prix de location.

Article 7 - Prise en charge

La prise en charge a lieu dans les locaux du Studio Personne n'est Parfait sous forme d'un bon de livraison, mentionnant la date de l'enlèvement du matériel, et contre remise en bonne et due forme d'un bon de commande par le preneur. Le matériel est livré en parfait état de fonctionnement. Si ce bon de commande ne contient aucune restriction, le matériel loué sera réputé en bon état de fonctionnement. Dès lors le Studio Personne n'est Parfait n'assume aucune responsabilité directe ou indirecte de toute nature par suite de défauts de fonctionnement, oubli ou sinistre partiel ou total survenant après le départ de ses bureaux.

Article 8 - Transport

Le Studio Personne n'est Parfait ne prend pas à sa charge le transport du matériel loué. A la demande du preneur, le Studio Personne n'est Parfait peut adresser le matériel loué au preneur, par un moyen quelconque, mais cet envoi ne peut se faire que sous la responsabilité du preneur et le Studio Personne n'est Parfait se dégage de toute responsabilité en raison des retards, blocages en douane, grève ou toute autre raison. Les frais occasionnés par cet envoi sont en totalité à la charge du preneur et seront réglés comptant au moment où il en fera la demande. La réexpédition au Studio Personne n'est Parfait du matériel loué par le preneur sera également en totalité à la charge de dernier.

Article 9 - Utilisation & entretien du matériel loué

Le preneur s'engage à entretenir le matériel loué en bon père de famille, à le maintenir en état de marche par application de l'entretien courant. Il s'engage à prévenir le Studio Personne n'est Parfait du lieu d'utilisation du matériel et de lui apporter toutes les précisions sur les conditions d'utilisation. Toute panne ou fonctionnement défectueux de tout ou partie du matériel doit être signalé immédiatement au Studio Personne n'est Parfait. Le remplacement des pièces d'usure courante de même que toute réparation, ne pourra être effectué qu'avec des pièces de rechange de la marque et après accord préalable du Studio Personne n'est Parfait. Le preneur s'engage à ne confier le matériel loué qu'à un personnel employé par lui, expérimenté dans la conduite et l'entretien de ce type de matériel. Le preneur supportera tous les frais occasionnés par la remise en état du matériel, fournitures de pièces et main d'œuvre dues à une erreur de manipulation, à l'utilisation du matériel par une personne non qualifiée ou à un accident, et devra régler une indemnité d'immobilisation équivalente à un ou des loyers pour la ou les périodes où le matériel est immobilisé. Le preneur s'engage à ne pas modifier le matériel loué sans l'autorisation écrite du Studio Personne n'est Parfait. Tous les frais nécessités par l'emploi (notamment cassettes, piles et accus...) sont à la charge du Preneur. En cas de sinistre, les produits consommables (piles et accus) n'étant pas couverts par l'assurance, seront intégralement remboursés par le locataire au Studio Personne n'est Parfait.

Article 10 - Sinistre

En cas de dommage, de vol ou agression, une déclaration établie sur papier assorti de l'original d'une déclaration avec dépôt de plainte auprès des autorités compétentes devra parvenir au Studio Personne n'est Parfait dans un délai de 24 heures. Le preneur demeurera responsable à concurrence de la valeur de remplacement du matériel loué.

Article 11 - Responsabilité civile du preneur

Le preneur doit souscrire une police garantissant sa responsabilité civile de gardien utilisateur du matériel pris en location. Le Studio Personne n'est Parfait n'est plus responsable de celui-ci durant la durée de la location.

Article 12 - Assurance

La présente garantie couvre tous les risques de destruction, de détérioration, de vol et de perte sous réserve des exclusions suivantes :

- Le manque de moyens financiers ou toute autre raison financière,
- Toute rupture de contrat,
- Toute grève,
- Tout fait volontaire ou tout acte délictueux de la part du preneur qui entrainerait la mise en jeu des garanties,
- Insectes, vermines, dégradation, humidité ou sécheresse atmosphérique, rétrécissement, évaporation, perte de poids, changement de coloration, rouille ou contamination sauf si ces dommages sont la conséquence d'un évènement assuré,
- Vice inhérent ou caché, défaut mécanique ou structurel, panne ou bris d'origine structurelle,
- Vol commis dans un véhicule stationné sur la voie publique, sauf s'il est gardienné,
- Pluie, grêle neige ou autres intempéries sur les biens laissés à ciel ouvert,
- Les tâches de toutes nature (hors dégât des eaux), les brûlures causées par les fumeurs,
- Les dommages esthétiques tels que rayures, écaillures, graffitis.

Article 13 - franchise

Une franchise égale à 10% de la valeur de remplacement du matériel, avec un minimum de 400 € [quatre cents euros] et un maximum de 1000 € [mille euros], est due en tout état de cause au Studio Personne n'est Parfait par le preneur et ce pour chaque sinistre. En cas de litige, la franchise sera à la charge du Client. Tout sinistre inférieur à 400 € [quatre cents euros] ne sera pas pris en charge par la compagnie d'assurance du Studio Personne n'est Parfait, le montant des réparations ou remplacement sera à la charge du Client.

Article 14 - Restitution du matériel loué

En fin de location, le preneur est tenu de rendre le matériel en bon état de fonctionnement et convenablement nettoyé. Le matériel doit être restitué dans les locaux du Studio Personne n'est Parfait, à l'expiration du contrat de location ou en cas de résiliation, dès que celle-ci intervient.

Article 15 - Résiliation anticipée

En cas d'inobservation de l'une des conditions de la convention et notamment de celles relatives au paiement de la location, aux termes convenus, à l'entretien ou à l'utilisation du matériel loué, la location est résiliée de plein droit, aux torts et griefs du preneur, ce à expiration d'un délai de huit jours, à compter de la réception par le preneur d'une lettre recommandée avec accusé de réception, valant mise en demeure. Faute pour le preneur de restituer le matériel loué suite à cette résiliation, le Studio Personne n'est Parfait agira par voie légale, pour en obtenir la restitution.

Article 16 - Conditions & taxes

Toute location implique l'acceptation sans restriction des présentes conditions générales de location. Par ailleurs, toutes les amendes, contraventions, redevances, taxes ou impôts qui pourraient être dues au titre de la location ou de l'usage du matériel loué sont à la charge exclusive du preneur qui s'y oblige.

Article 17 - Election de domicile & litiges

Pour l'exécution de la présente convention, les parties font élection de domicile au siège de leur Association ou Société, ou domicile principal respectifs. En cas de litiges concernant l'exécution ou l'interprétation du présent contrat, ceux-ci seront soumis aux tribunaux compétents de Rennes.

Barême de dégressivité !

Nbres de jours	Coefficient
1	1
2	1,5
3	2
4	2,4
5	2,7
6	3
7	3,3
8	3,6
9	3,9
10	4,2
11	4,5
12	4,8
13	5,1
14	5,4
15	5,7
16	6
17	6,3
18	6,6
19	6,9
20	7,2
21	7,5
22	7,8
23	8,1
24	8,4
25	8,7
26	9
27	9,3
28	9,6
29	9,8
30	10

La prise de vues !



Kit Canon 5D Mark ii

(boîtier nu, batterie, adaptateur secteur & bague novoflex)

Qté : 8 kits disponibles

Prix : 100 €/jour



Panasonic AF-101

La caméra est louée avec 1 batterie Panasonic d'origine (petite) et 2 grosses batteries SWIT + chargeur et adaptateur secteur.

Qté : 1 kit disponible

Prix : 125 €/jour



Viseur Cineroïd EVF4MHH

Le kit comprend le viseur, batteries, bras magique et câble HDMI.

Qté : 1 kit disponible

Prix : 30 €/jour



SONY HVR-Z5 E

La caméra est louée avec batterie, chargeur et adaptateur secteur. Loué avec un micro Sennheiser K6 (avec capsule ME64 ou ME66)

Qté : 1 kit disponible

Prix : 70 €/jour

Les optiques !



Nikon 35/2D AF Nikkor

Qté : 4 disponibles

Prix : 15 €/jour



Nikon 50mm/1.4 G AF-S

Qté : 5 disponibles

Prix : 15 €/jour



Nikon 60mm/2.8 D MC

Qté : 4 disponibles

Prix : 15 €/jour



Nikon 105 F/2.8 micro AF-S VR ED

Qté : 4 disponibles

Prix : 20 €/jour



Nikon 200mm/4 AF D IF ED MC

Qté : 3 disponibles

Prix : 50 €/jour



Nikon 17-35/2.8 ED

Qté : 2 disponibles

Prix : 50 €/jour



Nikon 24-70/2.8G ED

Qté : 4 disponibles

Prix : 50 €/jour



Voigtlander Nokton 25mm f0,95 (monture micro 4/3)

Qté : 1 disponible

Prix : 25 €/jour



Zoom Tamron 17-50mm f2,8 (monture Nikon)

Qté : 1 disponible

Prix : 11 €/jour



Zoom Tamron 70-200mm f2,8 (monture Nikon)

Qté : 1 disponible

Prix : 20 €/jour



Zoom canon 24-105mm f/4

Qté : 1 disponible

Prix : 20 €/jour



Bague adaptatrice Novoflex Micro 4/3 vers Nikon

Prix : 7 €/jour



Bague adaptatrice Kippon / Micro 4/3 vers Canon

Prix : 7 €/jour

Les pieds !



Rotules Manfrotto Crémaillère Super Pro

La rotule 400 inédite se déplace dans les 3 directions sur des crémaillères. Des manivelles rotatives pliantes permettent de régler séparément le panoramique et la bascule avant/arrière. La bascule latérale se fait par une autre poignée. En plus, la tension de blocage du plateau rapide rond peut-être désactivée afin de réaliser un réglage axial supplémentaire en toute sécurité. Conçue pour être montée sur les pieds colonne de studio ou les gros trépieds, la rotule crémaillère pour appareils moyens ou grands formats permet des réglages parfaits et le cadrage exact dont vous avez besoin.

Qté : 8 unités disponibles

Prix : 23 €/jour



Trépied Manfrotto Super pro 161MK2B

C'est le plus haut trépied de la gamme. Capable de supporter un appareil jusqu'à 20 kg à un maximum de hauteur de 2.67 m! (mais d'un autre côté, ce géant peut aussi descendre à une hauteur minimum de 44cm). La colonne crémaillère est auto bloquante. Les entretoises de jambes utilisent le système télescopique pour un maximum de rigidité et de stabilité, ce qui permet de les régler et de les bloquer individuellement. Pieds en caoutchouc avec pointes acier rétractables et niveau à bulle incorporé. Trépied idéal pour tous les appareils de grands formats.

Qté : 5 unités disponibles

Prix : 17 €/jour



Manfrotto 111BSU

Qté : 13 unités disponibles

Prix : 5 €/jour



Manfrotto nano noir

Qté : 3 unités disponibles

Prix : 2 €/jour



Manfrotto 1004BAC-3

Qté : 34 unités disponibles

Prix : 5 €/jour

La lumière !



**Torches Dedolight 150w avec vario intégré DLHM4-300
+ Volet 8 faces + clips DLD8 pour dedolight**

Qté : 24 kits disponibles

Prix : 40 €/jour



Nez optique avec optique 85mm DP1

Qté : 4 unités disponibles

Prix : 5 €/jour



Projecteurs ARRI ST2 L3.40750.K

Qté : 8 unités disponibles

Prix : 20 €/jour



Projecteurs ARRI 300 PLUS L379200.D

Qté : 12 unités disponibles

Prix : 20 €/jour



Ground Row 1x1000w L01000LG (Cycliode)

Qté : 18 unités disponibles

Prix : 10 €/jour





PBS LED900S

Le kit comprend :

- 2 Panneaux de LED LG-900S Panneaux de LED 5400° K avec variateur de puissance
- + jeu de 3 filtres
- 3 batteries V-Lock
- 2 chargeurs secteur

Prix : 45 €/jour

Les BR !

Les BR sont des boîtes à tubes (8 et 24 pour nos modèles) de 120 cm.
Ils sont dimmables et sont très stables même en faible intensité. On peut choisir la température des tubes.
Ils sont fabriqués par la société belge Spots Unlimited.

Kit BR24 tubes T5-bank 120 cm*

DMX connection
1 x grid 50°
1 x textile 1/2GC + 1/2CTS
2 x textile 1/2GC
24 x TL tube 54w

Qté : 6 unités disponibles

Prix : 165 €/jour

*stockés en flycase, il faut un camion pour les transporter.

Kit BR8 tubes T5-bank 120 cm

DMX connection
1 x grid 50°
1 x textile 1/2GC + 1/2CTS
2 x textile 1/2GC
8 x TL tube 54w

Qté : 2 unités disponibles

Prix : 63 €/jour

Le matériel électrique !



Dimmer Major one plus max 10A/2kW, 50mm Fader

Qté : 5 unités disponibles

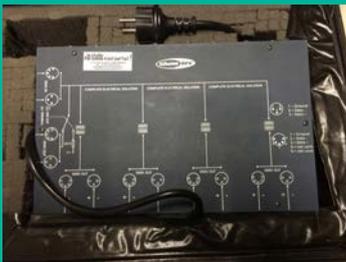
Prix : 5 €/jour



Dimmer Botex DDP-405

Qté : 1 unité disponible

Prix : 5 €/jour



DMX Splitter/booster

Qté : 1 unité disponible

Prix : 5 €/jour

Divers !

Nous avons également toutes sortes de fixations, bijoux, rallonges électrique, tables de tournage...

Prix sur demande.